

CONDITIONS PROMO



TÉLÉSAT® est une marque utilisée
sous licence par M7 Group S.A.

Siège social: Rue Albert Borschette
2, L-1246 Luxembourg | R.C.S.
Luxembourg: B 148.073 | Autorisation
d'établissement n° 00143760/1

version 23.04

1. Ces conditions sont applicables à la campagne du 3 mars 2020 au 31 décembre inclus de TÉLÉSAT, proposée par M7 Group S.A., ayant son siège social à L-1246 Luxembourg, Rue Albert Borschette 2 (R.C.S. Luxembourg: B 148.073 - Autorisation d'établissement n° 00143760/1), ci-après dénommée « M7 Group ». Les conditions générales de TÉLÉSAT et les conditions particulières de TÉLÉSAT en vigueur à ce jour pour la location de matériel de réception pour les consommateurs sont également d'application et peuvent être obtenues sur simple demande via le Service client de TÉLÉSAT ou sur www.telesat.be/conditions/. Si ces conditions particulières diffèrent des conditions générales et particulières de TÉLÉSAT, les conditions particulières de cette action sont applicables.
2. La promotion est valable du 3 mars 2020 au 31 décembre 2020 inclus (« Période de promotion ») pour tout nouveau client souscrivant un contrat TÉLÉSAT. La promotion n'est pas disponible pour les clients existants de TÉLÉSAT.
3. Pour toute acquisition, durant la période de promotion, soit d'un Pack de Location avec Décodeur HD interactif soit d'un Kit satellite complet avec Décodeur HD interactif, lié à la souscription d'un abonnement de 24 mois au bouquets Basic Light, Basic ou Basic+. Offre également valable sur les formules All-in-One Basic Light, All-in-One Basic et All-in-One Basic+. Les participants qui répondent aux conditions de l'offre profitent d'une réduction dont le montant varie en fonction de l'option choisie, conformément au tableau ci-après:

	ABONNEMENTS	RÉDUCTION	PRIX PROMO
Kit satellite complet avec Décodeur HD interactif MZ-102	Basic Light, Basic, Basic+, All-in-One Basic Light, All-in-One Basic, All-in-One Basic+	199 €	0 €
Pack de Location avec Décodeur HD interactif MZ-102	Basic Light, Basic, Basic+, All-in-One Basic Light, All-in-One Basic, All-in-One Basic+	99 €	0 €

4. L'action est valable uniquement dans les points de vente TÉLÉSAT ou sur la boutique en ligne de TÉLÉSAT et ne s'applique qu'au marché belge.
5. Le client ne peut pas avoir été abonné aux services de TÉLÉSAT au cours des 6 derniers mois.
6. Les participants peuvent participer maximum deux fois pour deux Smartcards différentes à cette promotion par foyer (même nom, même adresse et même numéro de compte) pour autant qu'ils remplissent les conditions.
7. En cas de vente à distance, le consommateur a le droit de notifier à l'entreprise qu'il renonce à l'achat, sans pénalités et sans indication de motif, dans les 14 jours calendrier à dater du lendemain du jour de la conclusion du contrat de service. Une vente à distance est un contrat conclu sans la présence physique simultanée de l'entreprise et du consommateur (voir aussi article I.8.15° du Code de droit économique). Un contrat conclu auprès d'un revendeur n'est pas considéré comme une vente à distance. Si vous désirez renoncer à l'achat, appelez le 02 290 2 290.
8. Cette action n'est pas cumulable avec d'autres actions de TÉLÉSAT et TV VLAANDEREN. Cette action n'est pas cumulable avec d'autres actions de TÉLÉSAT et TV VLAANDEREN.
9. La politique de confidentialité des données à caractère personnel de M7 Group est d'application pour cette promotion : <https://www.telesat.be/mentions-legales/>.
10. En cas de règlement extrajudiciaire du litige, le Service de Consommation du SPF Economie est habilité à recevoir toute demande de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Cela permettra à son tour de gérer l'application elle-même ou de l'envoyer à une entité qualifiée. Vous pouvez contacter le médiateur des consommateurs par ce lien: <https://www.mediationconsommateur.be/fr>.

11. En cas de litige de nature transfrontalière, vous pouvez également faire appel à la plateforme de règlement des litiges en ligne de l'Union européenne via ce lien: <http://ec.europa.eu/odr>.

Tableau d'amortissement

En cas de résiliation anticipée d'un abonnement avant l'expiration des 24 mois, soit par le Client, soit par TÉLÉSAT sur base de l'article 5.4.b, c ou e des Conditions Générales, TÉLÉSAT est en droit, conformément à l'article 5.8 des Conditions Générales, de réclamer directement le paiement du prix de l'abonnement encore dû jusqu'à la fin du sixième mois suivant l'entrée en vigueur de l'abonnement et la valeur résiduelle du Kit satellite complet avec Décodeur HD interactif au moment de la résiliation de l'abonnement, conformément au présent Tableau d'amortissement. La valeur résiduelle est la valeur reprise sous le mois pendant lequel l'abonnement est résilié.

Tableau d'amortissement: Kit satellite complet avec Décodeur HD interactif lié à la souscription d'un abonnement de 24 mois (avec ou sans All-in-One) au Basic Light, Basic ou Basic+.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Montant restant	190,71 €	182,42 €	174,13 €	165,83 €	157,54 €	149,25 €	140,96 €	132,67 €	124,38 €	116,08 €	107,79 €	99,50 €
Mois	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Montant restant	91,21 €	82,92 €	74,63 €	66,33 €	58,04 €	49,75 €	41,46 €	33,17 €	24,88 €	16,58 €	8,29 €	/